

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 50 (1955)
Heft: 4

Artikel: Des paroles aux actes : deux sites gravement menacés
Autor: Laur, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173564>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

wort finden wir auch hier in der elektrischen Kantönlwirtschaft. Bis das Sanetschwerk gebaut wäre, werden die im Wallis, Tessin und Graubünden entstehenden Riesenwerke Milliarden von Kilowattstunden liefern, für die man im In- und Ausland wird Absatz suchen müssen. Doch wie Leurs Excellences de Berne im ausgehenden 18. Jahrhundert mit »wachsender Besorgnuß« feststellen mußten, wieviel gute Taler Geldes für Schnupftrucken außer Landes gingen, und sich daher bemühten, im Oberland eine eigene Truckenmacherei einzurichten, so halten die bernischen Kraftwerke sich für verpflichtet, vorerst den letzten Tropfen Wasser, der im eigenen Versorgungsgebiet zu Tal fließt, auszunützen. Das und nichts anderes ist gemeint, wenn man den Bau des Sanetschwerkes mit der drohenden »Stromknappheit« begründen will. Wie weit man dabei geht, erhellt aus dem öffentlichen Zugeständnis der Konzessionäre, daß das Sanetsch-Werk, selbst unter Einschluß des Geltenwassers, ein schlechtes, d. h. unrentables Werk sei, das nur »verdaut« werden könne, wenn man den teuren Sanetsch-Strom in den billigeren der schon bestehenden Werke einfließen und damit in der allgemeinen Rechnung aufgehen lasse. Nichts liegt uns ferner, als die Berner hier besonders anzuprangern. Die Zwangsvorstellung, es sei Pflicht eines jeden Kantones, jeder Großstadt oder jeder ein Gebiet beherrschenden Elektrizitätsgesellschaft, sich bis zur letzten Möglichkeit »selbst zu versorgen«, beherrscht das ganze Land. Damit werden von einer Gegend zur andern scheinbare Notstände erzeugt, aus denen man folgerichtig das Recht ableiten möchte, auch die letzten und kostbarsten Naturschönheiten anzugreifen, Schönheiten, die man, wenn es ein gemeinschweizerisches Wasserwirtschaftsdenken gäbe, noch auf lange Zeit oder wahrscheinlich überhaupt nie berühren würde. Es ist nötig, sich diese Tatsache klar vor Augen zu halten. Nur so kann man verstehen, daß im Augenblick, da die bekannten Milliarden- und Pharaonenwerke im Bau stehen, immer wieder solche Kleinverbrechen geplant und begangen werden, bei denen das Wort »klein« sich auf den Stromgewinn, das »Verbrechen« jedoch auf die Naturschönheiten bezieht, die man ihnen unbeschwert zum Opfer bringt.

Nun, die Stadt Bern, wo der bewilligungsberechtigte Regierungsrat sitzt, hat, so sollte man meinen, vom Oberland genügend Abstand, um die Dinge unter einem weiteren Horizont zu sehen. Die Berner gehören zu den heimatstolzesten Schweizern. Noblesse oblige! Sie kennen das Wort und haben sich die Schönheit ihrer Stadt und Landschaft schon einiges kosten lassen. Sie wissen aber auch, was das weltberühmte Oberland für ihre dem Fremdenverkehr verbundene Volkswirtschaft bedeutet. Die Stunde ist gekommen, um dem ganzen Land ein Beispiel zu geben. Wenn der herrliche Geltenschuß geopfert wird, was soll dann in der Schweiz, ein Jahr nach Rheinau, noch unberührbar und sicher sein? Nichts mehr!

Des paroles aux actes

Deux sites gravement menacés

Au moment où l'opinion était encore très agitée par l'affaire de Rheinau, il sembla qu'on en fût ému jusque chez les « hydrauliciens » et leurs amis. Et l'on entendit, lors d'une assemblée de l'Association suisse pour l'aménagement des eaux, son président déclarer à un auditoire d'où les constructeurs de barrages n'étaient point absents, qu'un jour viendrait peut-être où certaines contrées seraient interdites à l'industrie, parce qu'il est dans notre belle patrie des valeurs

*Der Geltenschuß: Soll dieses grandiose Wasserspiel tatsächlich für immer verschwinden?
Tant de magnificence doit-elle vraiment disparaître à jamais?*

plus importantes que les intérêts économiques... Certes, le « peut-être » était de nature à rassurer les principaux intéressés. Mais notre secrétaire général, M. Laur, était tout oreilles! Instruit, cependant, par une longue expérience, il se disait *in petto*: « Attendons de voir pour y croire. » Deux cas n'allaient pas tarder à justifier son scepticisme.

Le premier concerne la vallée de la Sihl. Cette rivière, rappelons-le, qui descend du haut-plateau d'Einsiedeln, se jetterait droit dans le lac de Zurich si son cours n'était pas barré par la moraine de l'ancien glacier de la Linth. Elle fait alors un angle brusque, s'est creusé un lit parallèle au lac et ne se jette dans la Limmat qu'à la sortie de Zurich. Plus d'une douzaine d'usines parsèment ses bords, dont la plus importante est celle de Waldhalde: elle capte les eaux de la rivière juste en aval du secteur actuellement menacé, et l'assèche sur nombre de kilomètres pendant une partie de l'année. Plus haut, derrière Einsiedeln, un barrage bien connu a fait de la Sihl un lac artificiel qui alimente l'usine d'Etzel.

Il ne faudrait pas déduire de cette énumération qu'il n'y a plus rien à abîmer. Tant s'en faut: il reste, entre les deux points cités, un parcours superbe et romantique où la nature a prodigué d'étonnantes merveilles. L'eau en tumulte bondit parmi des blocs erratiques de toute espèce, et tourbillonne dans les marmites glaciaires creusées au flanc du rocher. Autour, le paysage a gardé son caractère alpestre et une flore abondante, amenée par les ruisseaux qui coulent au pied des deux Mythen, fait l'émerveillement du botaniste. L'humidité des gorges est favorable aussi à l'épanouissement des mousses et des plantes de marais. D'abondants insectes assurent la subsistance de la truite et de la salamandre. Les oiseaux aquatiques voisinent avec le geai et le coq de bruyère qui trouvent refuge sous les futaies.

La nouvelle usine projetée supprimerait toute vie en ces lieux idylliques, et cela donnerait, bout à bout, deux tronçons mis à sec. Energie produite: 14 millions de kilowatts-heure, ce qui est dérisoire en comparaison d'une production comme celle de Mauvoisin (un milliard). Ici, l'importance du sacrifice dépasse de beaucoup l'intérêt économique. Ce sont, malheureusement, des considérations de politique cantonale qui sont à l'origine de l'affaire.

Le district schwytzois « Höfe », qui s'étend jusqu'au bord du lac de Zurich, a le droit d'exploiter le cours supérieur de la Sihl. Jusqu'ici les quatre communes de ce district étaient alimentées en électricité par les usines du canton de Zurich, au prix de 4, 1 centimes le kilowatt: si elles avaient « leur » usine, il ne leur en coûterait plus que 2,5 centimes, ce qui représenterait une économie annuelle de 100 000 francs. Pour ces communes rurales, c'est fort appréciable. Afin d'augmenter la force hydraulique, le district schwytzois a proposé aux usines du canton de Zurich d'établir l'usine nouvelle au bas de la pente, en territoire zuricois: ce qui impliquerait une sorte de consortium des deux cantons.

Songeant aux réactions populaires, les magistrats de Zurich ont pris connaissance du projet avec une certaine perplexité. Pourtant, les plans furent établis, dans l'espoir, sans doute, que le public n'y verrait rien. Les protestations n'en ont pas moins fusé de toutes parts. Fort heureusement. Encore doit-on voir la réalité telle qu'elle est: pour que les communes schwytzoises renoncent à l'entreprise, il faut les dédommager. Qui s'en chargera?

Une opinion éblouissante a été lancée: les « idéalistes » n'ont qu'à payer! L'Ecu d'or n'est-il pas fait pour ça? Eh! bien, non, justement, l'Ecu d'or n'est pas fait pour ça. Il serait vraiment trop commode de dire à chaque attentat nouveau: « Vous n'êtes pas d'accord? Alors payez la différence! » Nous n'en sommes pas aux marchés de coupe-gorge. Et nous estimons que la solution ne peut naître que d'une entente entre les cantons de Zurich et de Schwytz. Ce dernier doit faire sa

part et, du moment qu'il délègue ses droits d'eau à des communes, c'est à lui de leur venir en aide quand le bien public leur impose certains renoncements. Quant au canton de Zurich, lui demander de « payer pour Schwytz » équivaut, on le pourrait croire, au trop fameux « mourir pour Dantzig »! Serait-ce donc tellement grave d'abaisser le prix du courant qu'il vend aux Schwytzois? « Vous n'y pensez pas! » se sont écriés les directeurs de l'Electricité zuricoise (tous deux membres du Heimatschutz): « légalement, le prix doit être le même pour tout le monde; impossible de consentir des rabais, surtout hors des frontières cantonales. » Et pourtant... la compagnie a encaissé pour 35 millions de recettes en 1954! Se ruinerait-elle? Et deux Etats confédérés ne peuvent-ils mutuellement se prêter secours?

La Ville de Zurich, elle, qui brille de mille feux toute la nuit, a ses usines électriques particulières. Mais n'abrite-t-elle pas le gros contingent des amis de la nature qui se plaisent aux rives de la Sihl? Ne pourrait-elle faire sa part?

Il serait logique aussi que l'usine d'Etzel, qui règne souverainement sur le débit de la rivière, apporte d'une façon ou de l'autre sa contribution. D'autant plus que le directeur des travaux publics du canton de Zurich est en même temps membre du conseil d'administration des puissantes N.O.K. (Nordostschweizerische Kraftwerke), propriétaires – avec les C.F.F. – de cette usine. Mais de ce côté-là le refus a été signifié avant même que la commission schwytzoise de protection des sites en eût fait la demande!

Le gouvernement zuricois peut faire l'innocent: il n'a rien voulu, rien demandé; et s'il retire quelque avantage de la combinaison, il reste blanc comme neige! Toujours est-il qu'il lui suffit d'un geste pour empêcher le massacre. S'il décidait de trouver une solution, de concert avec celui de Schwytz, il y parviendrait, et il serait suivi aussi bien par son parlement que par les citoyens. Que le lieu menacé soit à trois kilomètres de la frontière n'est pas une raison suffisante pour le retenir de donner l'exemple.

Du point de vue suisse, enfin, demandons-nous comment nous sauverons le Parc national des griffes du grand capital européen, si nous sommes impuissants à résoudre un problème mineur comme celui de la Sihl...

*

Deuxième cas: La Société des forces motrices bernoises, et l'Electricité de la ville de Berne, projettent ensemble un lac artificiel au Sanetsch. La centrale se trouverait à Gsteig. Pour compléter son alimentation, on capterait les eaux de la vallée voisine de Lauenen, ce qui impliquerait l'anéantissement d'une des plus belles cascades de l'Oberland et de la Suisse entière.

Dans la vallée de Lauenen, la population est unanimement opposée au rapt envisagé, et repousse toutes les compensations financières qu'on lui offre. Le motif essentiel du projet? Dans un esprit cantonaliste étroit, on estime en certains milieux que Berne doit avoir ses usines et ne dépendre de personne (du Valais par exemple). Qu'est-ce à dire? On est prêt à sacrifier une merveille naturelle quand bien même on sait que l'usine projetée ne serait pas rentable et qu'il faudrait toujours compter, pour diminuer le prix de son courant, sur la compensation fournie par les grandes usines bernoises, telles le Grimsel. Tant pis, « Berna farà da sè! »

Nous ne le pouvons croire et d'ailleurs serions mal venus de lui jeter la pierre: l'idée qu'un canton se doit de fabriquer lui-même son énergie électrique sévit dans tout le pays. Il en résulte d'innombrables enlaidissements, qui seraient évités s'il existait un plan national pour l'utilisation des forces hydrauliques.

Les Bernois, qui ont su conserver la beauté de leur capitale et de leurs campagnes, sacrifieront-ils la beauté de l'Oberland, par ailleurs appréciée universellement? Noblesse oblige.

(Adaptation française d'après E. Laur.)